

Montreuil, le 09 décembre 2019

Réf : NC/JFC/ 2019.12.250 PRE

COMMUNIQUÉ DES PRÉSIDENTS

Les salariés actif.ives et inactif.ives des IEG mobilisé.es

L'importante mobilisation, que l'on a pu mesurer depuis le 5 décembre dernier, dans toute la France, exprime un rejet franc de la réforme des retraites voulue par le gouvernement et un attachement fort à un régime par répartition basé sur la solidarité intergénérationnelle.

Les Électriciens et Gaziers se sont largement mobilisés et ont marqué leur opposition à voir appliquer une réforme régressive ! Le dumping social, ils, elles le vivent au quotidien et le combattent dans leurs entreprises.

Les privatisations annoncées (projet HERCULE, mesures Européennes sur les barrages, loi PACTE à ENGIE, filialisation à RTE), l'éclatement de la branche des IEG et des entreprises publiques, outre qu'elles aboutiront à une nouvelle dégradation du service aux usagers, accentueront lourdement les attaques contre le Statut et une de ses dispositions fortes : les Activités Sociales du personnel des IEG et de leur protection sociale.

Les Activités Sociales exigent, depuis plusieurs mois, les sommes dues par les employeurs, au titre de la restauration méridienne et du remboursement des arrêts maladies, ainsi que des embauches aux statuts et des publications de postes. La forte participation des salarié.es des IEG, dans le mouvement social de ces derniers jours, atteste d'une détermination et d'un engagement qui ne peuvent être ignorés par les employeurs de la branche des IEG : ils doivent répondre immédiatement aux paiements des sommes dues et débloquent les postes et moyens nécessaires au bon fonctionnement des Activités Sociales.

Une nouvelle journée interprofessionnelle de mobilisation est annoncée par l'intersyndicale (CGT, FO, FSU, Solidaires, MNL, UNL et UNEF). Pour le secteur des énergies la FNME CGT, la FNEM FO et la CFE CGC Énergies appellent également, dès ce mardi 10 décembre, à être en grève et à manifester.

Faire reculer le gouvernement, sur ce projet de retraite par points, ébranlerait incontestablement la dynamique de « casse sociale » et ouvrirait une brèche en faveur de la défense des services publics et des droits de leurs salariés.

Le Président de la CCAS

Nicolas Cano

Le Président du Comité de Coordination
des CMCAS

Jean-François Coulin